

accélérala réduction des droits de douane applicables à plus de 6 milliards de dollars d'échanges bilatéraux. Pendant la deuxième ronde de discussions, un plus grand nombre d'entreprises ont présenté des demandes. En juillet de cette année, nous accélérerons la réduction des droits applicables à un autre 2 milliards de dollars d'échanges bilatéraux.

En 1988, juste avant la conclusion de l'Accord de libre-échange, le Canada enregistrait des sorties nettes d'investissements directs totalisant 2,5 milliards de dollars. En 1990, le poste des investissements directs se soldait par des apports nets de 4,3 milliards de dollars. Notre excédent commercial avec les États-Unis s'est accru, passant de 14 milliards de dollars en 1988 à 17 milliards en 1990. Une partie de cette croissance des exportations a été observée dans le secteur des articles manufacturés -- comme les appareils électriques et le matériel roulant -- et dans celui des produits de haute technicité -- comme le matériel aérospatial, les équipements scientifiques et les instruments professionnels.

Malheureusement, les fermetures d'usines et les pertes d'emplois reçoivent plus de publicité que les nouveaux investissements et les exportations accrues. Mais les cas de réussite grâce au libre-échange sont réels. Et ils seront plus nombreux au fur et à mesure que l'économie sortira de la récession. Ces réussites prépareront des secteurs industriels forts et adaptables.

Nombre d'entreprises canadiennes profiteront de l'Accord dans les huit années qui restent à sa période de mise en oeuvre. Les Européens qui investissent au Canada peuvent maintenant s'attendre à partager ces réussites.

C'est pour les mêmes impératifs économiques, qui nous ont amenés à négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis, que nous avons engagé de nouvelles négociations avec ceux-ci et le Mexique en vue de créer une zone nord-américaine de libre-échange.

Une fois en place, la zone nord-américaine de libre-échange constituera un marché de 360 millions de consommateurs dont le produit intérieur brut (PIB) total dépassera 6 billions de dollars américains. Il s'agira d'un marché plus vaste que celui de la CE. La valeur du commerce trilatéral dépasse déjà 250 milliards de dollars américains par année. Une libéralisation commerciale de cette envergure aura des effets dans le monde entier. Entre autres avantages, elle fera de l'Amérique du Nord un marché plus vaste, plus solide et plus dynamique pour les biens et services européens.

Tout comme le programme de 1992 et la création d'une zone économique européenne n'entraîneront pas l'établissement d'une «forteresse européenne», la zone nord-américaine de libre-échange